

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

soins générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

1000 Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

39829

Déclaration de Maladie : N° P19-0003594

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 958 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : RAFIS RAHAI DELLAKDAR Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0522212322 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin Dr. Lahou Nouri El Yakhine

Medecin Ophthalmologiste
124, Bd. Rahai El Meskini CASA
Tel: 05 22 44 20 64 / 05 22 44 28 94

Cachet du médecin :

Date de consultation : 31/08/2020

Nom et prénom du malade : HAMRI Fatma

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Amiostropie + myasthie + allergie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 1000 Allal Ben Abdellah Le 14/09/2020

Signature de l'adhérent(e) :



14/09/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/8/2020	210		210.00	D'Nour El Yakkine Laboratoire Médecin Ophtalmologue 124 Bd Haïdour Meskini - CASA Tel: 022 44.20.34 - 022 44.28.34

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL ALAM SEKKAT 1990 430 Bd. Al Qods 10112 Casablanca Tél: 05 22 21 12 26 / P.T. 3402	31/8/20	299,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	18/08/2020					320.00
						DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	
	D	00000000 35533411	00000000 11433553	
	B			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET MÉDICAL D'OPHTALMOLOGIE

الدكتورة مبارش لحلو صباح

Dr MBARECHE LAHLOU Sabah
Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômée du CES d'Ophtalmologie
Université de Montpellier France
Ancien Médecin Spécialiste au
C.H.U. Ibnou Rochd Casablanca
Chirurgie Oculaire
Lentilles de Contact
Laser - Angiographie

INP : 091098152



00162512500060

طب العيون



Casablanca, le 31/9/2002

الدكتور لحلونور اليقين

Dr LAHLOU Nourelyakine
Maladies et Chirurgie des Yeux

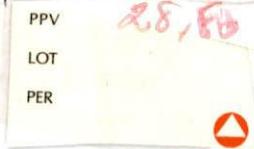
Diplômé du CES d'Ophtalmologie
Université de Montpellier France
Ancien Médecin Spécialiste au
C.H.U. Ibnou Rochd Casablanca
Ancien Médecin Chef et Chef de Service
à l'Hôpital Omar Idrissi Fès
Chirurgie des Paupières et annexes
Chirurgie des Voies larymiales

INP : 091032979



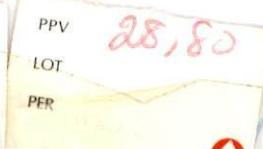
00162621600091

PHARMACIE SALAM
SEKHAT BENJIDA
430 Bd. Al Qods Idrissi, Casablanca
Face CNSS, PT - 3402
Tél : 05 22 44 20 64



Hanafi

fatma



RIMA
PHARMA
P.V.C
60.00 DH

28,80 x 2

- vitarexyl forte 2x 3f 3/12

120g. 3f 3/12

60,00

- ocyt collyre forte 4f 1/2 ans.

SV

90,70 x 2

- opatanol forte

Dr Nour El Yakkine Lahou
Médecin Ophtalmologue
124, Bd Rahal el Meskini - Casablanca
Tél 022 44 20 64 - 022 44 28 94

SV

299,00

6 118001 070442
Laboratoires Sothema Bouskoura
Opatanol 0,1% collyre, 5 ml
A.D.S.P. Maroc N° 1458/DMP/21/NPP
PPV : 90,70 DHS
407252

6 118001 070442
Laboratoires Sothema Bouskoura
Opatanol 0,1% collyre, 5 ml
A.D.S.P. Maroc N° 1458/DMP/21/NPP
PPV : 90,70 DHS
407252

124, Bd Rahal el Meskini, 5ème étage, Quartier benjdia Casablanca, CP : 20120
près de MARJANE ACIMA Liberté, L'OREAL et Maison VOLVO

Tél. : 05 22 44 20 64 / 05 22 45 20 64 - Tél. fax : 05 22 44 28 94 - E-mail : lahlou.nourlyakine@menara.ma

CABINET MÉDICAL D'OPHTALMOLOGIE

الدكتورة مبارش لحلو صباح

Dr MBARECHE LAHLOU Sabah
Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômée du CES d'Ophtalmologie
Université de Montpellier France
Ancien Médecin Spécialiste au
C.H.U. Ibnou Rochd Casablanca
Chirurgie Oculaire
Lentilles de Contact
Laser - Angiographie

INP : 091098152



001625125000060



الدكتور لحلونور اليقين

Dr LAHLOU Nourelyakine
Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômé du CES d'Ophtalmologie
Université de Montpellier France
Ancien Médecin Spécialiste au
C.H.U. Ibnou Rochd Casablanca
Ancien Médecin Chef et Chef de Service
à l'Hôpital Omar Idrissi Fés
Chirurgie des Paupières et annexes
Chirurgie des Voies lacrymales

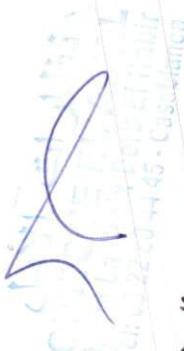
INP : 091032979



001626216000091

Casablanca, le 31/01/2020

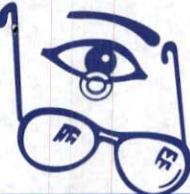
M. Hachmi Fatima
 Dr. Lahlo
 Rx Pmu
 -
 20. (100°, -0,20) +0,20
 - pupille
 - astig.
 21. (65°, -0,70) +2,10
 22. (100°, -0,20) +2,70
 23. (65°, -0,70) +2,10



124, Bd Rahal el Meskini, 5ème étage, Quartier benjdia Casablanca, CP : 20120
prés de MARJANE ACIMA Liberté, L'OREAL et Maison VOLVO

Tél. : 05 22 44 20 64 / 05 22 45 20 64 - Tél. fax : 05 22 44 28 94 - E-mail : lahlo.nourlyakine@menara.ma

Dr Nourlyakine Lahlo
Médecin Ophtalmologue
Rahal el Meskini - CASA
Tél. : 05 22 44 20 64 / 05 22 44 28 94
022.44.28.94



نظارات الظل OPTIQUE EL AMAL

9, Rue El Mahatta (Ex La Croix) Derb EL kabir

Tél. : 05. 22. 80. 44. 45

Casablanca

R.C. : 246896

Patente : 33605282

CNSS : 6903836

ICC 1000510457000003

9، زنقة المحطة (لاكروي سابقا) درب الكبير

الهاتف : 05. 22. 80. 44. 45

الدار البيضاء

السجل التجاري: 246896

البناية: 33605282

ص و ض: 6903836

Casablanca, le : 12/03/2020

FACTURE

N° 0004298

M HAMRI FATNA

Doit

Pour : une paire de lunettes

Docteur : Nour EL YAKIN Lahlou		
Nomenclature N° :		
V.L. OD 100° cyl -0,25 sph +0,25	12.00. 00	
OG 65° cyl -0,75 sph PL	12.00. 00	
V.P. OD 100° cyl -0,25 sph +2,75		
OG 65° cyl -0,75 sph +2,50		
Verres : Progressif organique AR 16		
Verres :		
Monture : Métallique	800. 00	
Monture :		

Arrêtée la présente facture à la somme de :

trois mille deux cent dirhams